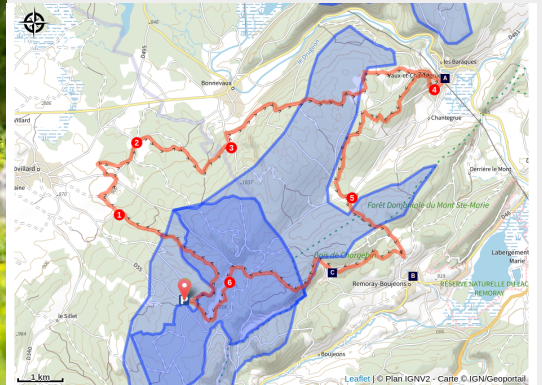


Par Monts et par Vaux - 39R

Champagnole Nozeroy Jura



Vététistes dans le Haut-Jura (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Au départ du Chalet de la Bourre, entre Jura et Doubs, le circuit Par Monts et par Vaux parcourt la forêt de Mignovillard aux confins du plateau de Nozeroy jusqu'à rejoindre le village de Vaux-et-Chantegrue. De nombreux pré-bois, occupés l'été par les génisses en estive, la côte de Bonnevaux, la Combe au Prince et la Combe Noire - réputée pour ses températures glaciales - jalonnent le parcours. Les cheminements sont variés, souvent roulants mais aussi parfois plus exigeants en termes de pilotage, sans oublier quelques ascensions bien raides, favorables au VTTAE.

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 3 h 30

Longueur : 32.3 km

Dénivelé positif : 912 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Suivre le balisage n°39 rouge

Itinéraire

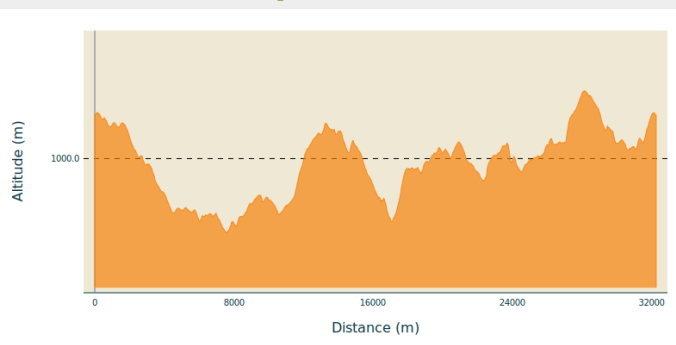
Profil altimétrique

Départ : Mignovillard, Chalet de la Bourre

Arrivée : Mignovillard, Chalet de la Bourre

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Mignovillard



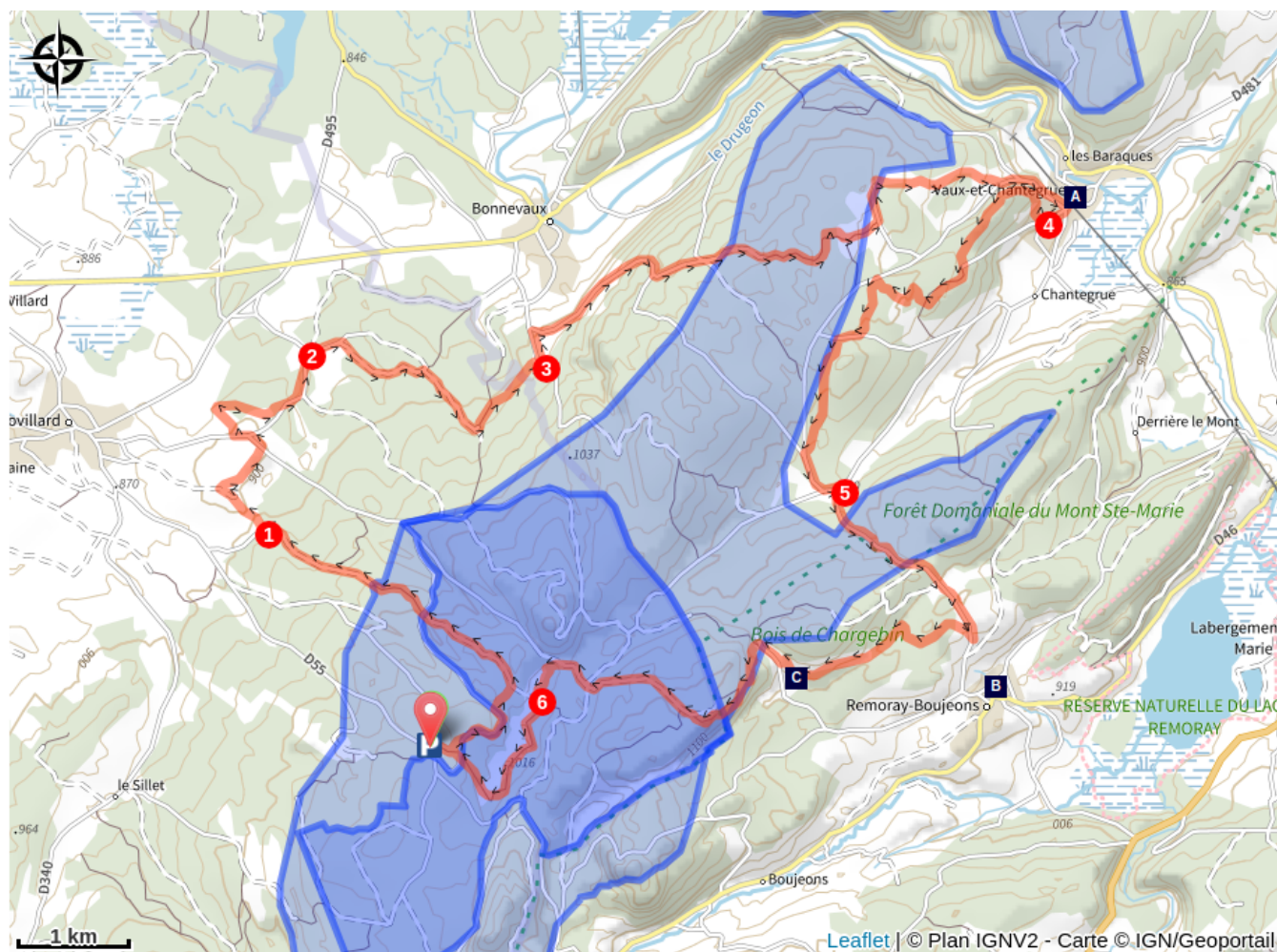
Altitude min 864 m Altitude max 1123 m

Au **CHALET DE LA BOURRE**, au fond à droite du parking, gagner par un sentier herbeux le poteau **Derrière le Chalet**. Prendre à gauche jusqu'au poteau **Combe du Thou** puis descendre longuement jusqu'au poteau **Fontaigneau**.

> Stèle commémorative du crash le 9 janvier 2019 d'un mirage 2000 de l'armée de l'air française.

1. Au poteau **Fontaigneau**, descendre à droite une trace peu visible dans un pâturage. 400 m plus loin, après un bâtiment agricole, franchir à droite un passage-VTT pour traverser un autre pâturage. Parvenir à **Mi Bois**.
> Centre d'accueil spécialisé.
2. A **Mi Bois**, bifurquer à droite et parcourir la forêt jusqu'à rejoindre une petite route venant de **Bonnevaux**.
3. Descendre 250 m sur la route venant de **Bonnevaux** et veiller à bifurquer à droite pour gravir la Côte de Bonnevaux, bien raide après un joli point de vue. Au sommet, bifurquer à gauche sur une route forestière montant à la **Vielle Citerne**. Poursuivre en suivant soigneusement le balisage jusqu'à la **Citerne de Vaux** et bientôt descendre et parvenir au village de Vaux-et-Chantegrue.
> Attention à ne pas suivre le balisage n°78 qui diffère parfois.
4. A **Vaux-et-Chantegrue**, monter à droite dans un lotissement. A 300 m, bifurquer à droite et gravir une route très pentue jusqu'à parvenir près d'une antenne-relais. Poursuivre en forêt par des chemins d'exploitation plus ou moins larges, devenant assez techniques et pouvant être humides. Rejoindre ainsi le croisement de plusieurs routes forestières à **La Combe au Prince** (aire de pique-nique).
5. Au croisement de **La Combe au Prince**, partir à droite par la route forestière en direction du village de Remoray. Après 2 km, au poteau **La Grande Combe**, bifurquer à droite. Bientôt quitter un chemin large pour parcourir un cheminement devenant plus technique jusqu'à l'ancien point de vue des Trois Taureaux. Descendre ensuite jusqu'au poteau **Défilé de la Vie Neuve**. Poursuivre en face pour bientôt descendre à gauche au poteau **Petite Plaine de Combe Noire**.
6. Parcourir la **Combe Noire** et monter jusqu'à l'arrivée au **CHALET DE LA BOURRE**.

Sur votre route...



Chemin de l'eau de Vaux-et-Chantegrue (A)
Des arbres dans les pâturages (C)

Travail à ferrer (B)

Toutes les informations pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste rouge)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaisson, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

De Mignovillard, prendre la D55 en direction de Mouthe pour rejoindre le Chalet de la Bourre.

Parking conseillé

Parking du Chalet de la Bourre

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



i Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>



Sur votre route...

Chemin de l'eau de Vaux-et-Chantegrue (A)

Approchez-vous et explorez les mystères de l'eau. Ici, elle jaillit en plusieurs sources pour donner naissance au Drugeon et à une superbe mosaïque végétale : le champ de fauche, la roselière, le marais et les touradons de carex, ces donjons végétaux en miniature typiques des tourbières. Sillonnez le village à la recherche des 4 bornes qui jalonnent le Chemin de l'Eau et découvrez différents aspects de cette source de vie. Percez enfin les secrets de la Pyramide, cet ingénieux système d'approvisionnement en eau créé par les habitants du bourg. Sentier de 1 km, 1h. Départ dans le village de Vaux-et-Chantegrue.



Travail à ferrer (B)

Ce petit édifice en bois et son équipement, encore bien complet à Remoray, avec son joug auquel il ne semble manquer que les lanières est aussi appelé "métier à ferrer". Il servait à immobiliser les gros animaux, chevaux et bovins, pour réaliser le travail de ferrage. La construction se devait d'être très solide pour supporter la force des bêtes, pas toujours coopératives, et la sécurité du maréchal-ferrant.

Crédit : F. Jeanparis



Des arbres dans les pâturages (C)

Paysage spécifique du Haut-Jura, paradis des cueilleurs de champignons, le pré-bois constitue un espace unique où l'Homme a concilié l'herbe et l'arbre, le pâturage et la forêt.

Le bétail peut trouver là, sous ces arbres disséminés, ombrage, fraîcheur et parapluie. Mais gare à la foudre !

Crédit : F. Jeanparis